

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 26.07.2024 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. DUTOUR M.P. GARNIER H. BELLAMY J.P. FONTAINE G. RAMEIX S. CALVEZ L. LABBE PELTIER S.

Absents excusés :

RICHARD A. a donné pouvoir à GOURDEAU E.
BARDET S. a donné pouvoir à SONNEVILLE-COUBE B.
LIDDELL C a donné pouvoir à GARNIER H.
FLEURY T. a donné pouvoir à BELLAMY J.P.
VALLET S. a donné pouvoir à CALVEZ L.
MICHOT T.

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 11.07.2024.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe qu'il y a un souci sur le matériel de sonorisation et qu'il n'y aura pas de micro pour cette séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Cantine – Prix du repas rentrée 2024/2025

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité des présents, décide d'augmenter le prix du repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024 de 3 % soit :

Repas enfant : 3.40 € repas adulte : 6.75 € repas allergène : 9.85 €

Affaire n° 2 – Voirie programme de travaux 2024 – Attribution du marché

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité des présents, après avis de la commission voirie, retient l'entreprise COLAS.

Informations diverses :

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'avancement des dossiers en cours :

- Moulin : essais le 29/07 à 9 h 00
- Coopérative : remblaiement à prévoir et chênes à reprendre sur bâtiment contiguë de M. Chevalier. Il relate les propositions d'aménagement du cabinet URBAGO sous réserve de l'avis quant au dossier loi sur l'eau.
- Gare : désamiantage prévu en même temps que les garages de la Gidelle (réalisation durant les vacances scolaires)
- Maison du meunier : carrelage à revoir. Le conseil décide la réfection complète du rez-de-chaussée
- Ombrières de parking : 2 sites ont été proposés : parking de la salle cantonale et parking du moulin (côté rue du Gué Ste Marie)
- Maison de santé pluridisciplinaire : M. le maire relate la dernière réunion à la CCPL (Communauté de Communes du Pays Loudunais)
- Entretien des trottoirs et tarifs des salles communales : M. le maire demande aux conseillers de réfléchir et de faire part de leurs suggestions à l'occasion de la prochaine réunion.

- Gens du voyage : dégradations au niveau de l'alimentation de l'éclairage du stade et de l'éclairage du parking de la salle cantonale.
- Projet boulangerie : Rendez-vous avec la CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) le 19/08
- Presbytère : le logement a été libéré. Peintures à prévoir
- Cottage à l'étang : Infiltrations au niveau de la fosse étanche. A surveiller.
- Tombe Aristide Gigot : En raison d'une proposition d'une remise de 15%, le devis d'aérogommage a été accepté.

Séance levée à 21 H 05

Le Maire



Le Secrétaire